Pays Basque

Office 64 de l'habitat, l'as de l'empreinte carbone réduite

ENVIRONNEMENT
Le bailleur social remporte le concours lancé par le syndicat des mobilités

Le syndicat des mobilités de l'Agglomération Pays basque a remis, ce mardi 16 février, le prix du Challenge de la mobilité au premier bailleur social du département : l'Office 64 de l'habitat. La structure, qui produit chaque année près de 350 logements neufs, succède à l'entreprise Epidaure de Briscous. L'enjeu du défi était de laisser la voiture de côté, pour lui préférer un mode de transport moins ou pas carboné, comme le vélo, le bus, la marche ou le covoiturage.

Pendant la semaine du Challenge, du 16 au 22 septembre, l'Office 64 a donc réalisé les efforts les plus conséquents parmi les entreprises de 100 à 499 salariés.

Le maire de Saint-Jean-de-Luz a remis le prix à l'Office 64. PH.T.V.

L'occasion pour le maire de Saint-Jean-de-Luz, président du syndicat, de situer ce prix au cœur d'une politique des mobilités « incitative ». « Il s'agit de rattraper le retard pris », explique Jean-François Irigoyen. Pour autant pas question de supprimer la voiture. « Il faut dire "non" au tout-voiture […], ajoute l'édile luzien, sans la supprimer totalement. Nous cherchons plutôt à organiser les choses en prévoyant du stationnement en centre-ville, pour ne pas pénaliser les commerces, et en installant des parkings relais en périphérie urbaine. C'est un juste équilibre à trouver, en fonction des territoires. »

Jurisprudence

Le tout-voiture, l'Office 64 y a déjà dit non. Si 33 de ses salariés ont participé au concours du syndicat des mobilités, c'est l'intégralité de la structure (220 salariés) qui, chaque année, réfléchit aux moyens de réduire son empreinte carbone. Pour cela, elle n'a pas attendu la crise du Covid pour organiser le télétravail. Elle s'est également dotée de véhicules électriques. Et certains de ses salariés n'hésitent pas à covoiturer… Le covoiturage ayant d'ailleurs obtenu la palme des solutions retenues par les participants de l'Office 64, qui ont parcouru 1 298 km au moyen de modes de déplacement alternatifs.

Le président de l'Office 64 et maire d'Anglet Claude Olive s'en réjouit. Et égrène plusieurs mesures illustrant l'engagement de la structure, comme une enquête de mobilité auprès des collaborateurs, une aide aux salariés se déplaçant à vélo ou en bus de 200 euros, ou encore un plan stratégique de renouvellement de la flotte automobile de l'Office 64 tourné vers l'électrique. « Les collaborateurs sollicitent davantage l'aide aux transports en commun, indique le directeur de la structure. Ils ont adopté de nouveaux réflexes, notamment pour covoiturer, et proposent toujours plus d'idées pour réduire l'empreinte carbone. Tout cela fait jurisprudence. »

T. V.